

Métrage

numéro

49^{EME} BROCANTE DE VERBERIE

DIMANCHE 14 JUN 2026

(Rue Juliette ADAM / Rue de la REPUBLIQUE)
VEHICULES INTERDITS DERRIERE LES STANDS

Bulletin d'inscription des particuliers

Inscription uniquement les 4 jours de permanences :

- **Samedi 11 Avril 26** à la salle des associations au Château d'Aramont à Verberie de 10h00 à midi
- **Mercredi 29 Avril 26** à la salle la « Ferme » au Château d'Aramont à Verberie de 16h00 à 18h00
- **Mercredi 06 Mai 26** à la salle la « Ferme » au Château d'Aramont à Verberie de 16h00 à 18h00
- **Samedi 16 Mai 26** à la salle des associations au Château d'Aramont à Verberie de 10h00 à midi

Date d'inscription :

Nom : Prénom :

Rue :

Code postal : Ville : Tél :

Email :

N° Pièce d'identité : Date :

Préfecture :

Liste des objets mis à la vente par l'exposant (OBLIGATOIRE)

J'atteste sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts et que je n'ai pas participé à plus de 2 brocantes en 2026.

JE M'ENGAGE A NE LAISSER AUCUN OBJET ET DETRITUS SUR LA VOIE PUBLIQUE LORS DE MON DEPART.

Signature du demandeur

Signature de M. le Maire

Réservation de votre emplacement dès paiement lors de votre inscription lors des 4 permanences.

Prix du mètre : 5 €

Titulaire du chèque :

Nombre de mètres : M

Banque : N° Chèque :

Montant pour l'emplacement : €

Règlement par : CHEQUE à l'ordre du COMITE DES FETES VERBERIE

OU ESPECES

L'exposant doit obligatoirement afficher visiblement son titre d'exposant sur son stand.

Se présenter le matin de la brocante avec bulletin d'inscription et pièce d'identité correspondante. Votre numéro d'emplacement vous sera donné le matin devant le Collège d'Aramont de VERBERIE de 5h30 à 7h30 dernier délai.

COMITE DES FETES-SIEGE SOCIAL : MAIRIE VERBERIE - 13 Rue Juliette Adam - 60410 VERBERIE

(comitedesfetesverberie@yahoo.com)



IMPORTANT A LIRE

Mesdames, Messieurs les Exposants,

Aucun stand à caractère politique ou de propagande ne sera accepté.

Ne pas vendre d'armes, même de collection.

Ne pas vendre d'animaux et ne pas organiser de jeux ou de loterie.

Chaque exposant déclare que tous les objets mis en vente lui appartiennent.

Ne pas vendre de produits alimentaires sous quelque forme que ce soit.

La Ville de Verberie pratique le tri sélectif pour les déchets.

Le Comité des Fêtes, respectueux de cette réglementation, vous informe qu'à la fin de la brocante, **chaque exposant est tenu de laisser son emplacement net de tous déchets** (ménagers, cartons, encombrants, etc...).

Ceux-ci seront repris par vos soins et ne devront en aucun cas être laissés à l'abandon sur la voie publique.

Comptant sur votre compréhension et votre civisme nous vous remercions bien vivement de votre collaboration.

Le Comité des Fêtes de Verberie.

Faire précéder la mention manuscrite

« Lu et approuvé » Signature de l'exposant

COMITE DES FETES-SIEGE SOCIAL : MAIRIE VERBERIE - 13 Rue Juliette Adam - 60410 VERBERIE

comitedesfetesverberie@yahoo.com
